VI. — Préparation des professeurs de mathématiques.

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **L'Enseignement Mathématique**

Band (Jahr): **36 (1937)**

Heft 1-2: **L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE**

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

mise au point, auquel se mêlent souvent des maîtres éminents de l'enseignement supérieur. Citons, entre autres faits récents: l'introduction prudente, mais nette, des éléments du calcul vectoriel en trigonométrie et en géométrie; des essais très variés et fort importants sur la géométrie des coniques; l'heureuse influence des progrès de la géométrie sphérique dans l'étude de l'inversion; l'apparition de quelques notions élémentaires d'histoire des mathématiques.

Dans le Primaire supérieur, l'enseignement est orienté davantage vers les applications pratiques. Au contraire de ce qui a lieu dans le Secondaire, les programmes y font une certaine place aux mathématiques appliquées, suivant les besoins des différentes options. Il en est de même, bien entendu, dans le Technique. Il est possible que les coordinations actuellement prévues des programmes de ces trois branches d'enseignements aient pour conséquence une introduction des mathématiques appliquées dans quelques unes des classes du second degré. Cette transformation apparaîtrait du reste comme heureuse à beaucoup, sous réserve que l'enseignement y conserve un caractère de culture de l'esprit, et ne soit pas simplement destiné à l'acquisition d'une certaine habileté technique.

VI. — Préparation des professeurs de mathématiques.

Pour les professeurs de l'enseignement secondaire, l'étude a été faite dans le rapport présenté au Congrès de Zurich en 1932.

Deux points méritent cependant d'être signalés:

1° Pour le recrutement des professeurs parmi les licenciés, candidats à un poste d'enseignement, beaucoup estiment nécessaire l'organisation d'un examen de classement, essentiellement pédagogique, permettant un choix éclairé entre les postulants, parfois fort nombreux.

2° L'assimilation complète des agrégations féminine et masculine, déjà prévue en 1932, est toujours en cours de réalisation.

En ce qui concerne l'enseignement primaire supérieur, le recrutement des professeurs se fait par l'examen du professorat des écoles normales et des écoles primaires supérieures. Cet examen est divisé en deux parties:

La première partie, dans l'ordre scientifique, comprend des épreuves écrites et orales de mathématiques, physique, chimie et sciences naturelles. L'écrit comporte une admissibilité. Le nombre de candidats reçus varie suivant les besoins.

Pour les mathématiques, le programme de cet examen comprend l'arithmétique, l'algèbre élémentaire, y compris la notion de dérivée, la géométrie élémentaire (sauf les coniques), la trigonométrie.

La seconde partie est plus spécialisée. C'est ainsi que pour les sciences, trois options sont offertes aux candidats: mathématiques et physique; physique, chimie, sciences naturelles; sciences appliquées.

Le programme de mathématiques est sensiblement du niveau de celui des mathématiques générales. Les examens oraux comportent des leçons et des interrogations.

Une bonne partie des candidats au professorat est formée par les meilleurs élèves des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices. Le cycle ordinaire des études dans ces écoles normales est de trois ans. Dans un certain nombre de centres régionaux, il est prolongé par une «quatrième année», à laquelle les élèves n'ont accès qu'à la suite d'un examen, et où ils sont préparés à la première partie du professorat.

Toutefois, il faut noter, surtout depuis quelques années, qu'un nombre important de candidats provient de l'enseignement secondaire (classes de préparation organisées dans certains lycées ou collèges, classes de mathématiques spéciales ou de rhétorique supérieure).

La première partie de l'examen du professorat sert en même temps de concours d'admission aux Ecoles normales d'Enseignement primaire supérieur de Fontenay-aux-Roses (enseignement féminin) et de Saint-Cloud (enseignement masculin). Pour les sciences, le nombre d'admis à ces écoles est annuellement de douze à quinze.

Ces écoles qui jouent, pour le Primaire supérieur, le rôle des Ecoles normales de Sèvres et de la rue d'Ulm pour le Secondaire, préparent leurs élèves à la seconde partie du professorat. Mais cet examen est ouvert naturellement à d'autres candidats, dont beaucoup sont des instituteurs, des professeurs délégués et des étudiants inscrits dans les Facultés.

Le niveau des épreuves de ces examens du professorat est élevé et correspond à une bonne culture générale, en même temps qu'à de solides connaissances dans chaque spécialité.

Il ne peut être question d'étudier à l'heure actuelle les modifications que les projets de réforme du second degré pourront apporter aux modalités de préparation des professeurs. Toutefois, on peut prévoir que les agrégations, avec leur niveau actuel, seront conservées comme concours normal de recrutement des maîtres de cet enseignement.

* * *

Nous avons essayé de donner, dans ces pages, quelques aperçus sur l'état actuel de l'enseignement des mathématiques du second degré en France. Mais, en terminant ces lignes, nous avons la sensation d'avoir été bien incomplets et de n'avoir fait comprendre qu'imparfaitement sa vie profonde et ses aspects multiples, souvent changeants.

Dans une conférence faite à la Société mathématique de France le